## Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 23 mai 2011)

# PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Projet de décret portant octroi d'un crédit complémentaire de 6 millions de francs pour des acquisitions de terrains et d'immeubles dans le cadre du projet autoroutier de la H20 entre Le Col des Roches et Le Bas-du-Reymond

La commission parlementaire "H20-routes",

composée de M<sup>mes</sup> et MM Serge Vuilleumier, président, Jean-Charles Legrix, viceprésident, Charles Häsler, rapporteur, et Théo Huguenin-Elie, Philippe Loup, Françoise Ducommun (en remplacement de M<sup>me</sup> Marina Giovannini, excusée), François Jaquet, Boris Keller, Jean-Bernard Wälti, Gilbert Hirschy et Denis de la Reussille

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

### Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret, puis de le modifier comme suit:

# Projet de décret bis (art. 60, al. 2, OGC)

### **Article premier**

<sup>1</sup>Un crédit complémentaire de 6.000.000 francs est accordé au Conseil d'Etat pour procéder à (suppressions de: réaliser les études complémentaires nécessaires au règlement des oppositions et à) l'acquisition de certains terrains et immeubles concernés par le projet.

A l'unanimité, la commission a accepté cet amendement.

### Vote final

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il sort de ses délibérations dans sa version bis.

# Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat libre.

Neuchâtel, le 29 juin 2011

Au nom de la commission "H20-routes":

Le président,

S. VUILLEUMIER

CH. HÄSLER